



Greffe
municipal

Commune d'Oron
Grand-Rue 6
1607 Palézieux-Village
T 021 908 04 15
F 021 908 06 77

Extrait des décisions de la Municipalité - n° 26

Séance du 4 juillet 2018 - ouverte à 8 h. - levée à 12 h.

Présidence :	M. Ph. Modoux, Syndic
Secrétaire :	M. J.-D. Graz, Secrétaire municipal
Municipalité présente :	M. Ph. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard-Martignier, Municipale, MM. Ch. Bays, Municipal F. Isoz, Th. Menétrey et D. Sonnay, Municipaux

Gains immobiliers des agriculteurs - Détermination

La Municipalité décide de préavis favorablement sur le projet de décision de l'Administration cantonale des impôts (ACI) concernant la remise d'impôts sur les gains immobiliers d'un agriculteur de la Commune.

Naturalisations - Octroi de la bourgeoisie

La Municipalité prend note du rapport de la Commission de naturalisation et, sous réserve de la décision cantonale, décide d'accorder la bourgeoisie d'Oron à une habitante de Les Tavernes.

Châtillens - Zürcher Christoph et Magali - Parcelle RF n° 3034 - Création d'un abri à vélo

La Municipalité décide de dispenser d'autorisation la demande pour la création d'un abri à vélos.

Oron-la-Ville - Pernet Jean-Marc - Agrandissement de l'appartement existant - Parcelle RF n° 11247

La Municipalité décide de publier l'enquête publique.

Palézieux - Salt - Antenne de téléphonie mobile - Transfert de la puissance d'émission - Parcelle RF n° 137

La Municipalité décide de ne pas exiger d'enquête publique pour la demande de transfert de la puissance d'émission déposée par Salt Mobile SA.

Forum vaudois du logement

La Municipalité décide de déléguer M. Modoux, Syndic, au Forum vaudois du logement, le jeudi 27 septembre 2018 à Lausanne.

Les Thioleyres - Kracht Sven et Richemont Kracht Catherine - Rénovation et transformation - Parcelle RF n° 10084

La Municipalité décide de donner son accord sur la demande de prolongation du permis de construire jusqu'au 31 août 2019.

Calendrier Fair-Play 2019 - Manifestations sportives

La Municipalité décide de transférer la demande du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) aux sociétés sportives de la Commune.



Armée suisse - Repas

La Municipalité décide de mettre à disposition la salle polyvalente de Palézieux à l'Armée Suisse pour l'organisation d'un repas à l'intention de la population, le 8 novembre 2018.

Amende - Demande d'annulation

La Municipalité prend note de la demande d'annulation d'amende d'un automobiliste qui a oublié de mettre son disque et décide de ne pas entrer en matière.

Jeunesse de Palézieux - Rallye FVJC 2020

La Municipalité décide de préavis favorablement sur la demande d'autorisation de la Jeunesse de Palézieux pour se porter candidate pour l'organisation du Rallye FVJC 2020.

Palézieux - Auberge communale - Places de stationnement

La Municipalité décide de mettre à ban les places de parc réservées à l'Auberge communale.

Armée suisse - Concert

La Municipalité décide d'autoriser l'organisation d'un concert d'une fanfare militaire, le jeudi 5 juillet 2018 à 14h30, à la place de la foire à Oron-la-Ville.

Conciergerie - Voirie - Mise au concours

La Municipalité décide de publier les mises au concours pour un poste de concierge et un poste de collaborateur à la voirie.

Oron-la-Ville - Déchèterie - Place de parc

Le revêtement frais posé sur la place de parc ayant déjà subi des dommages, la Municipalité décide de poser un panneau pour interdire le stationnement des camions.

Transports scolaires - Comportement

Suite à un entretien, la Municipalité décide de faire parvenir un avertissement à un élève qui n'a pas eu un comportement adéquat lors des transports scolaires avec une menace d'expulsion.

Palézieux - Parcelle RF n° 250 - Parking « En Monéaz »

La Municipalité décide de lever les oppositions et de délivrer le permis de construire.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Philippe Modoux

Le Secrétaire

Jean-Daniel Graz

